

AVENANT 2

A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS – ARDEPI - DU 23 avril 2018

ENTRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, représentée par sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer le présent avenant par délibération du Bureau de la Métropole en date du 28 février 2019, dont le siège est situé : 58 Boulevard Charles LIVON 13007 Marseille,

Ci-après dénommée « la Métropole »

ET

ARDEPI - Association Régionale pour la Maîtrise des Irrigations représentée par son Président en exercice, Monsieur André Pinatel, régulièrement habilité à signer le présent avenant, dont le siège est situé : Maisons des Agriculteurs - 22 avenue Henri Pontier - 13 626 Aix-en-Provence

Ci-après dénommée « ARDEPI »

ARTICLE 1 : OBJET

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à soutenir financièrement l'ARDEPI dans le cadre de ses activités telles qu'elles sont définies dans la convention pluriannuelle d'objectifs en date du 23 avril 2018 (Notification de la convention n°18/0263).

Conformément au décret n°2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, il convient d'indiquer, dans un avenant n°2 à la convention précitée, le montant de la subvention attribué à l'ARDEPI au titre de l'exercice 2020.

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA SUBVENTION

Pour l'exercice 2020, le Bureau de la Métropole a approuvé par délibération n° du 19 décembre 2019, l'octroi d'une subvention à l'ARDEPI d'un montant de 10 000 € (dix mille euros) liés aux études de conseils. La subvention est attribuée sous réserve de l'adoption du budget principal de la Métropole et des états spéciaux de territoire pour l'exercice 2020

ARTICLE 3 : MODALITES DE VERSEMENT

Les modalités de versement sont identiques à celles fixées dans la convention pluriannuelle.

Les dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Marseille, le

Etabli en trois exemplaires

Le Président de l'ARDEPI
Monsieur André Pinatel

La Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Madame Martine Vassal